
Discours d'une députation des commissaires de la Charente
offrant son hommage à Marat et Le Peletier, lors de la séance du
30 frimaire an II (20 décembre 1793)

Jean Henri Voulland, Dubois de Bellegarde, Jean-Baptiste Harmand

Citer ce document / Cite this document :

Voulland Jean Henri, Dubois de Bellegarde, Harmand Jean-Baptiste. Discours d'une députation des commissaires de la Charente offrant son hommage à Marat et Le Peletier, lors de la séance du 30 frimaire an II (20 décembre 1793). In: Tome LXXXII - Du 30 frimaire au 15 nivôse an II (20 Décembre 1793 au 4 Janvier 1794) p. 20;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37114_t1_0020_0000_7;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

verbal de la fête de la raison célébrée dans le département qu'il représente.

Le Président répond et invite la députation aux honneurs de la séance.

Un membre observe (1) que le département de la Charente, indépendamment de 30 bataillons qui combattent aux frontières et dans la Vendée, vient encore de fournir 250 hommes de cavalerie équipés, pour l'armée des Pyrénées.

Sur sa motion,

« La Convention nationale décrète que les administrateurs et les administrés du département de la Charente ont bien mérité de la patrie ;

« Décrète, en outre, que leur adresse sera mentionnée honorablement au procès-verbal et insérée au « Bulletin » (2). »

Adresse des commissaires du département de la Charente, à la Convention nationale (3).

« Représentants du souverain,

« Le département de la Charente nous a député vers vous pour différents objets utiles à la chose publique; il nous a également chargés de nous présenter à votre barre et de vous transmettre les principes que n'ont jamais cessé de professer les fidèles Charentais.

« Représentants, depuis bien des siècles, les Français courbés sous les chaînes honteuses des tyrans gémissaient en secret sur leur vil esclavage; la philosophie et la raison rendant à l'homme son énergie naturelle, lui ont fait reconnaître et sa force et ses droits: il a rompu ses fers, et les crimes accumulés des despotes, la perfidie et le mensonge des ministres des autels, enfin la ligue des tyrans qui, en apparence, fournissaient un mur d'airain indestructible, n'ont pu résister à son impétuosité, et une grande révolution annonça à l'univers étonné que les Français étaient libres.

« En vain le despotisme a-t-il cherché à s'accrocher aux débris du trône renversé, en vain les dignes sujets de l'imbécile Pie VI ont-ils voulu lancer les foudres du Vatican et nous menacer d'un Dieu terrible auquel ils ne croyaient pas; en vain les intrigants, les fripons et les nobles se sont-ils associés, rien n'a étonné le Français, sa représentation veillait à son bonheur et, d'un seul mot, le peuple debout a livré sans distinction au glaive de la loi les têtes criminelles qui conspiraient contre sa liberté.

« Représentants, entourés de conspirateurs, menacés des poignards des scélérats, vous avez, par votre courage, sauvé la patrie. Restez à votre poste, représentants, nous ne cesserons de vous le répéter, et ne descendez de la Montagne qu'après avoir mouillé l'ancre du vaisseau de la Révolution dans le port de la paix.

(1) La minute du procès-verbal signée par Bellegarde et Harmand et rédigée par Harmand porte : « Sur l'observation de deux membres... etc... »

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 358.

(3) *Archives nationales*, carton C 255, dossier 826.

« O vous ! martyrs de cette sainte Révolution, ombres de Marat et de Lepeletier qui résidez dans cet auguste sénat, vous qui, inspirés par le génie de la liberté, fîtes pâlir les tyrans sur leurs trônes, recevez ici notre respectueux hommage; si le fer perfide trancha des jours si précieux à la patrie, il ne put éteindre le feu bouillant du patriotisme dont vous étiez animé, et vos dignes collègues, recueillant votre sublime énergie et vos vertus, n'ont laissé aux tyrans que la honte ou la mort.

« Quant à nous, représentants, qui faisons notre gloire d'être vos émules, nous ne cesserons de propager vos principes et de répandre partout les sublimes leçons que nous avons puisées dans cette enceinte; nos frères les écouteront avec enthousiasme, et si quarante mille hommes de notre département qui sont dans nos armées n'étaient pas un gage suffisant de notre incorruptible amour pour la République, représentants, dites un mot, et tous les Charentais accourent à votre voix.

« Nous déposons sur le bureau le procès-verbal de la fête de la Raison célébrée dans notre département; depuis ce jour, le fanatisme a expiré, ses autels se sont écroulés et ses idoles ont été avec lui s'engloutir sous les ruines du prestige et du mensonge.

« Le représentant Harmand, qui présidait cette fête, vous dira que les préjugés y sont aussi en horreur que la tyrannie, qu'ils sont voués par lui à l'anathème des nations, et que la liberté et la raison sont le seul culte qu'il professe.

« L.-B. PRIEUR, commissaire; JACQUES, commissaire; MARQUET, commissaire. »

Procès-verbal de l'inauguration du temple de la raison à Angoulême (1).

Du 1^{er} décadi de frimaire, l'an II de la République française, une et indivisible.

Tandis que le flambeau de la raison paraissait s'éteindre dans quelques contrées de la France, que le fanatisme des prêtres reprenait un nouveau degré d'atrocité, que la liberté menacée par les brigands avait à lutter contre une faction impie qui ne demandait la République que pour l'étouffer à son berceau, une révolution sans exemple se préparait: la vérité, comme l'éclair dissipant les ténèbres de l'erreur et de la superstition, a ouvert tous les yeux à sa lumière; ce cri de la raison s'est fait entendre: plus de prêtres, plus de prêtres! ils ont trop longtemps fait le malheur des nations; que les idoles du mensonge soient renversées, point d'autre culte que celui de la raison et de la vérité.

Il fallait imprimer le mouvement qui devait détruire ces autels que le fanatisme religieux avait élevés; c'est ce qu'ont fait les citoyens de la commune d'Angoulême; le flambeau de la vérité, ont-ils dit, a répandu sa lumière bienfaisante dans toutes les âmes. Célébrons par une fête solennelle le triomphe de la philosophie; achevons de dissiper les ténèbres dont les prêtres nous avaient environnés pour mieux nous retenir sous leur joug.

L'administration, partageant les principes et

(1) *Archives nationales*, carton C 255, dossier 825.